

À Deuil-la Barre et Montmagny,

nous supprimons
le passage à niveau.



INFOLETTRE N°3

Janvier 2026

Fin de Phase 1, Construction du pont-rail

Depuis **octobre 2024 et ce jusqu'en 2027**, SNCF Réseau, le Conseil Départemental du Val-d'Oise et les communes de Deuil-La Barre et Montmagny réalisent des travaux afin de supprimer le passage à niveau n°4 (PN4) de Deuil-Montmagny.

La première phase de ce projet consistait en la création d'un pont-rail, au niveau de la Plante des Champs au sud du lycée Camille Saint-Saëns, qui permettra le report de la circulation routière quand le PN4 sera supprimé.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que cette phase s'achève officiellement le 30 janvier 2026.



Une question ?
Une remarque ?

Pour la phase 1 et 3, écrire à :
pn.deuilmontmagny@reseau.sncf.fr
Pour la phase 2, écrire à :
lesroutes@valdoise.fr

DES CHANTIERS
POUR OUVRIR LA VOIE
DE LA MOBILITÉ DURABLE

LES GRANDES PHASES 2024-2027

2024

Octobre



Phase 1 - Création du pont-rail de octobre à début 2026

2026

Janvier



Phase 2 - Travaux routiers de début à fin 2026

Les travaux consisteront au réaménagement et à la création de nouvelles voiries entre le passage à niveau supprimé et le pont-rail de début 2026 à décembre 2026.

2027

Janvier



Phase 3 - Création du passage souterrain en 2027

Ce passage sera créé sous le passage à niveau supprimé pour la circulation des piétons et des mobilités douces au cours de l'année 2027.



Nous reviendrons vers vous prochainement afin de vous partager le calendrier des travaux de la phase 3 dirigés par SNCF Réseau.

RETOUR EN IMAGE DE LA PHASE 1



CHIFFRES-CLÉS



Pont rail préfabriqué de 1850 tonnes



Travaux sur environ 1km



154 heures d'opération coup de poing en continu pour déplacer le cadre du nouveau pont-rail sur 32m

Bénéfices du projet

Ce projet de suppression du PN4 permettra, à terme, de :

- + Éviter les accidents impliquant des personnes et des trains au droit du passage à niveau
- + Améliorer considérablement la sécurité lors de la traversée des voies, grâce au passage souterrain dédié aux mobilités douces
- + Faciliter le passage des véhicules via le nouvel axe routier sous le pont rail

La suppression du passage à niveau élimine la coactivité entre véhicules, piétons et les trains, ce qui améliorera également la régularité sur la ligne **H**.

PROCHAINES PHASES

PHASES 2 - Réaménagement et création de voiries 2026

Cette seconde phase concernera le réaménagement et la création d'une nouvelle voirie entre le passage à niveau supprimé et le pont-rail (éléments oranges sur la carte des travaux en page 1) menés par le Conseil Départemental du Val d'Oise.



Pour toutes questions concernant la phase 2, n'hésitez pas à contacter : lesroutes@valdoise.fr

PHASES 3 - Création d'un passage souterrain à Deuil-Montmagny 2027

Cette troisième et dernière phase consistera en la création d'un passage souterrain pour les piétons et les mobilités douces, situé au droit du PN4, menée par SNCF Réseau.



Image projetée du futur passage souterrain



LES MESURES ANTIBRUIT



DES ÉMISSIONS SONORES RÉDUITES AU MAXIMUM

L'équipe projet a pris dès le départ en compte la question des émissions sonores et étudié toutes les possibilités de réduction du bruit.

Les opérations les plus sensibles sont celles du remplacement du ballast, du réglage des rails à une température de 25°C ainsi que les annonces sonores des circulations lorsqu'un train circule sur la voie contigüe au chantier.

Ces annonces sont d'un intérêt vital pour les personnels du chantier.



LES MESURES DE RÉDUCTION DU BRUIT

Les entreprises œuvrant sur le chantier se sont organisées pour limiter les nuisances sonores. Le personnel est formé aux contraintes de bruit ; les matériels et les modes opératoires privilégient les techniques les moins bruyantes.

La communication par radio est principalement utilisée, pour éviter les ordres à distance et à voix forte.



LA DIMINUTION DES ANNONCES SONORES

Pour limiter la gêne liée aux annonces sonores à l'approche des trains, SNCF Réseau a obtenu, chaque fois que c'était possible, une interruption des circulations sur la zone de travaux selon les possibilités.



Des adresses mail sont dédiées au projet :

Pour la phase 1 et 3, écrire à :

pn.deuilmontmagny@reseau.sncf.fr

Pour la phase 2, écrire à :

lesroutes@valdoise.fr

N'hésitez pas à nous poser toutes vos questions.